

Compte-rendu conseil de quartier Du centre : 14 février 2012

Secrétaire de séance Delphine Chaboud
Début de séance à 20h40 avec 20 participants.

Présents : Mme Digard, 1^{ère} adjointe au maire, M. Dormont, Adjoint au maire chargé des affaires générales, des finances et du personnel municipal, M. Danel, responsable de l'aménagement durable, le pôle démocratie locale.

Mme Digard informe que c'est elle qui assurera désormais le suivi du conseil de quartier du Centre et annonce l'ordre du jour :

1. **Renouvellement des membres du bureau** : Présentation des membres du bureau
2. **Informations Communales** :
 - Projets en cours
 - Animations
3. **Présentation du budget 2012**
4. **Informations diverses**
 - Plateau de Saclay
 - Société du Grand Paris: projet de métro
 - Transport en commun en site propre (TCSP)
5. **Parole libre**
6. **Agenda**

1) RENOUELEMENT DES MEMBRES DU BUREAU

Mme Digard demande aux candidats de se présenter, s'ils le souhaitent.
Chaque candidat à pris la parole.

- 1) **COLLEGE ASSOCIATION** :
 - ✓ M. Hamon représente ASEOR
- 2) **COLLEGE HABITANTS** :
 - ✓ Mme Bourgeat
 - ✓ Mme Boy-marcotte (excusée)
 - ✓ M. Dole (excusé)
 - ✓ M. Lancelle
- 3) **COLLEGE COMMERCANT** :
 - ✓ M. Nicolas

M. Digard demande à l'assemblée si elle est d'accord pour que l'élection se fasse par acclamation. Personne ne s'y oppose, et tous les candidats sont élus.



2) INFORMATIONS COMMUNALES

Mme Digard présente chaque dossier :

1) PROJETS EN COURS

➤ La gare « Orsay-ville » - Mise en accessibilité

Rappel du calendrier :

- ✓ Études
 - Dépôt dossier PC : 2 septembre 2011
 - Conception détaillée : Janvier 2012
- ✓ Réalisation
 - Début des travaux : janvier 2013
 - Fin des travaux : septembre 2013
- ✓ A noter :
 - Mise en place d'ascenseurs.
 - Fermeture temporaire du tunnel.

→ Donc pour prendre le train en direction de Paris, il faudra faire le tour ? Et surtout tous les étudiants qui arriveront le matin de Paris, devront faire aussi le grand tour ?

↳ **Mme Digard** : Tout à fait, cela sera le cas pendant la période des travaux. Nous communiquerons davantage lorsque nous aurons plus de précisions.

➤ Les Huit Arpents

Rappel de quelques infos sur le projet.

- ✓ Les Promoteurs :
 - La société Pitch
 - La société F3C
- ✓ Le bailleur :
 - la société Immobilière 3F (I3F)
- ✓ Actualité :
 - Dossier de permis en cours d'élaboration
 - Le processus suit son cours avec la mise en place d'un comité de suivi (17/01).

→ Où en sont-ils avec les problèmes hydrauliques que ce projet va engendrer?

↳ **M. Danel** : Cet enjeu a bien été identifié depuis longtemps.

Mais comme il a déjà été répondu à cette question lors de précédents conseils, l'opération n'aura pas d'impact sur le réseau d'assainissement communal dans la mesure où, conformément aux règles du PLU, le projet est obligé de limiter son rejet dans le réseau communal à 0,7 l / hectare / seconde. Pour ce faire, le promoteur est en train de finaliser des études pour réaliser un petit bassin de rétention propre à sa construction.

Par ailleurs, comme vous le savez, un schéma directeur d'assainissement est en cours d'élaboration. Il permettra de répondre à la question globale de la gestion des eaux de pluie dans le quartier et résoudre le problème de la rue des Sources.

→ Et en ce qui concerne le stationnement ?

↳ **M. Danel** : Comme il a déjà été répondu à cette question lors de précédents conseils, le projet est conforme à la règle du PLU qui est d'une place par 60 m² avec un minimum d'une place par logement. Le projet prévoit une dizaine de places supplémentaires. La seule difficulté à ce jour concerne le stationnement des visiteurs. L'architecte travaille sur ce problème.



2) POINTS SUR LES ANIMATIONS

➤ Tartiflette 2011 – « Orsay sous les sapins »

- ✓ **2010 - tartiflette géante + groupe jazz**
 - Prestataire : « La poêle à Philibert »
 - Association : SNL
 - Gains : environ 260€ pour la SNL
 - Participant (sur place) : environ 180 personnes

- ✓ **2011 – tartiflette géante**
 - Prestataire : « La poêle à Philibert »
 - Association : le CCAS (Centre communal d'action sociale)
 - Gains : environ 460€ pour le CCAS
 - Participant : environ 230 personnes

➤ Un jardin partagé à la Bouvêche

- ✓ Association : « Les jardins partagés d'Orsay »
- ✓ Déclaration au Journal Officiel le 15 décembre 2011
- ✓ 1er Terrain : 30 rue de Versailles (Quartier du Guichet)
- ✓ Projet : Un jardin dans le parc de la Bouvêche
 - A l'étude par le service des espaces verts afin d'avoir une homogénéité entre le jardin, les plantations municipales et le site.
 - Participation des personnes âgées des RPA.



3) PRESENTATION DU BUDGET 2012

1) QUELQUES CHIFFRES...

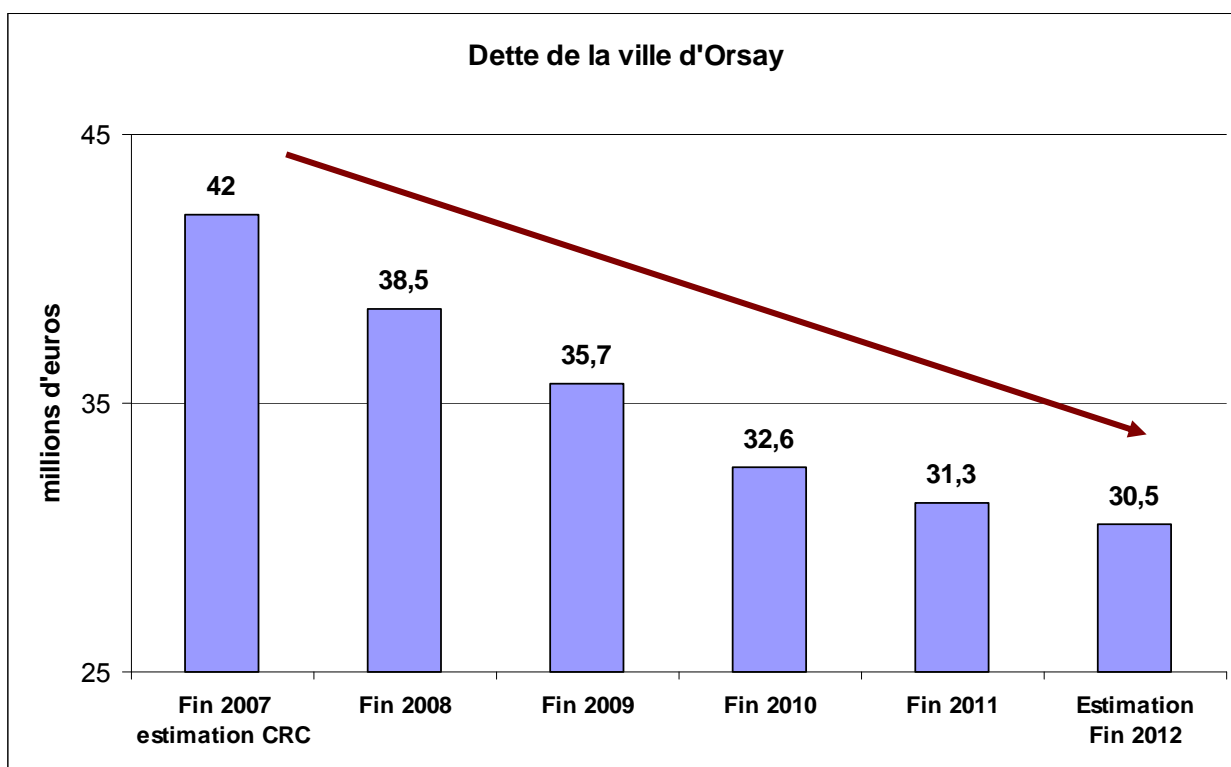
- Dépenses
 - ✓ de fonctionnement : 21,7 millions d'euros
 - ✓ d'investissement : 6,4 millions d'euros
 - ✓ Total dépenses : **28,1 millions d'euros**



- Des pertes de recettes de fonctionnement pénalisantes :
 - ✓ Dotation de l'Etat (par rapport à 2009) : - 224 000 €
 - ✓ Péréquation nouvelle entre intercommunalités : -115 000 €
 - ✓ Soit - 339 000 €

2) LES POINTS FORTS DU BUDGET

- La poursuite de la baisse de la dette de 42 millions d'euros début 2008 (Chambre régionale des comptes CRC) à 30,5 millions d'euros fin 2012.
- Un budget équilibré sans hausse des taux communaux malgré le désengagement de l'Etat et les nouvelles règles de péréquation pénalisantes pour la ville.
- Des investissements nouveaux subventionnés par le Département et par la Région :
 - ✓ Complexe de Mondétour (couverture de courts de tennis et salle polyvalente), Maison Tati.
 - ✓ Malheureusement environ 50% des dépenses d'investissement sont absorbés par le remboursement en capital de la dette.
- Soutien accru aux associations : hausse globale de 3,5% des subventions.



→ Etes-vous satisfait de vos 57% de dépenses de personnel dans le budget de fonctionnement? Et quelle est évolution depuis 4 ans ? Avez-vous comparé avec d'autre commune ?

↳ **M. Dormont:** Le taux de dépenses de personnel à Orsay s'explique par des équipements relativement nombreux comme les crèches et par la piscine. Ce taux n'a fait l'objet d'aucune remarque de la CRC. Ce taux dépend bien entendu des externalisations de services municipaux. Par exemple, à Orsay la restauration scolaire est assurée en régie. Mais à Gif et Palaiseau elle est assurée par des entreprises privées. Depuis 2008, l'effectif municipal a été maintenu constant. Il s'agit aussi d'aborder ces questions au regard de la qualité du service.



→ Quelles sont les modalités de la baisse de la dette ? (Lesing, TVA...)

↳ **M. Dormont**: La baisse de la dette a été obtenue par une meilleure maîtrise des dépenses de fonctionnement, grâce notamment à une cellule marché publics performante et à une diminution drastique des emprunts en adaptant le montant des investissements aux capacités financières de la ville

Vous pouvez voir ces informations sur le site de la ville : www.mairie-orsay.fr

→ A la fin du mandat, vous visez quel chiffre au niveau de la dette ?

↳ **M. Dormont**: Il y a des inconnus à prendre en compte (ex : subventions de l'Etat, évolution du contexte général et des taux d'intérêts...). Il est difficile de définir un montant exact.

→ Quel est votre politique d'investissement ?

↳ **M. Dormont**: D'un point de vue financier, nous avons une démarche visant à profiter d'effets de levier et donc des subventions.

→ Quel est le montant et l'évolution du remboursement ? Il serait intéressant de connaître la structure de votre dette, du plan de financement ?

↳ **M. Dormont**: la plupart des emprunts ont été souscrits sur une durée de 15 ans par la précédente équipe municipale. En conséquence, la courbe d'amortissement de la dette montre que les remboursements vont rester encore très élevés et supérieurs à 3 millions d'euros chaque année pour encore 8-9 ans.

4) INFORMATIONS DIVERSES

1) PLATEAU DE SACLAY

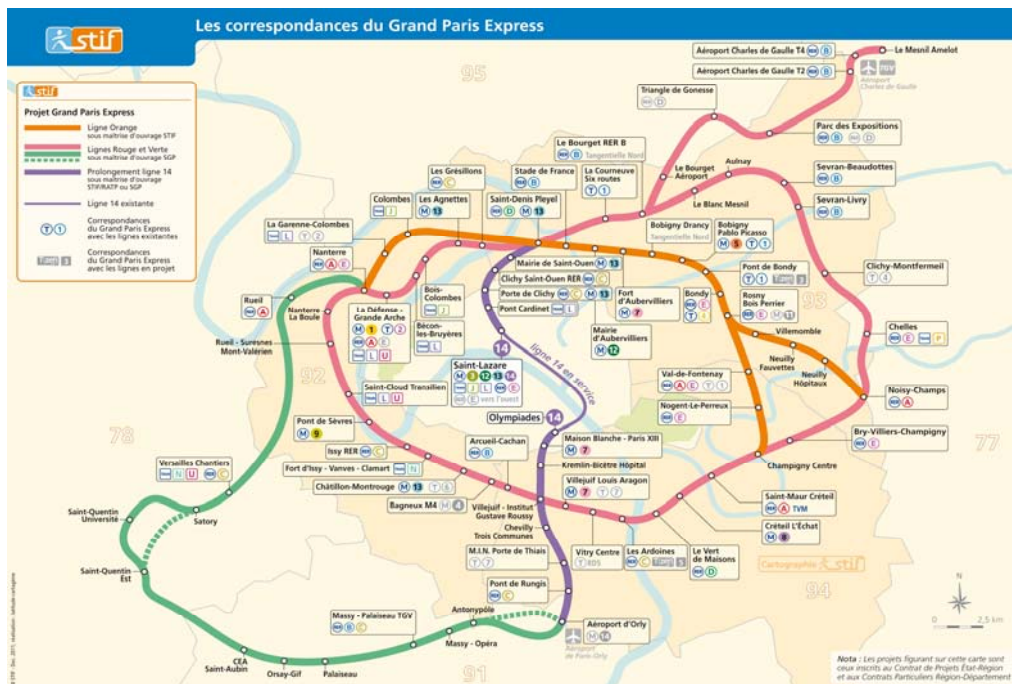
Une loi a été votée : c'est donc l'Etat qui a lancé une démarche pour l'aménagement du Plateau de Saclay.

- Objectif : développer le pôle scientifique déjà existant.
- Cadre du projet en matière d'aménagement :
 - ✓ 2300 hectares de terres réservées aux activités agricoles.
 - ✓ 300 hectares pour le développement du pôle scientifique.
- L'Etat a mis en place des outils spécifiques :
 - ✓ Une « Opération d'Intérêt Nationale ».
 - ✓ Celle-ci est mise en mouvement par l' «Etablissement Public Paris Saclay ».
- Dans ce cadre, l'Etat a lancé plusieurs « Zones d'Aménagement Concerté »: sur le Moulons (à cheval entre Gif-sur-Yvette et Orsay jusqu'à Saint-Auban et à l'ouest de Polytechnique).

Pour plus d'information sur ce sujet : www.media-paris-saclay.fr



2) SOCIETE DU GRAND PARIS : PROJET DE METRO



➤ Quand pourra-t-on emprunter le nouveau métro?

Les premières mises en service du réseau se feront progressivement à compter de 2018 jusqu'en 2025

➤ Comment le débat public a-t-il été pris en compte ?

Suite aux débats publics, un compte rendu a été élaboré par la Commission Particulière du Débat Public (CPDP). Sur cette base, la Société du Grand Paris a produit un acte motivé qui intègre le schéma d'ensemble, c'est à dire le tracé stabilisé du futur métro automatique et l'emplacement des gares.

➤ Combien cela coût-il ?

Le montant total de l'investissement avant 2025 est évalué à 20,5 milliards d'€. Il y a bien entendu des conditions économiques complexes.

Source et précision sur : <http://www.societedugrandparis.fr>

→ Avant ce projet, il y aura quoi ?

↳ **M. Danel**: Le TCSP va être mis en service 2014/2015.

3) TRANSPORT EN COMMUN EN SITE PROPRE

Un TCSP bénéficie d'une voie qui lui est réservée.

➤ Avantages :

- ✓ Priorité aux carrefours
- ✓ Combiné à des pistes cyclables
- ✓ Facilite les liaisons piétonnes
- ✓ Arrêts spacieux, éclairés et équipés d'informations dynamiques
- ✓ Meilleur accès aux personnes à mobilité réduite

➤ Avantages supplémentaires :

- ✓ Compléter et optimiser l'offre de transport globale du Plateau (bus et RER).



- ✓ Régulariser et permettre la ponctualité des bus, en évitant les points de congestion du secteur (Christ de Saclay, échangeur de Corbeville...).
- ✓ Réduction du temps de parcours de la ligne 91-06.
- ✓ Continuité des circulations douces, en tenant compte des autres itinéraires piétons et cyclables actuels ou projetés.

Véritable alternative à l'automobile, le TCSP s'inscrit dans une démarche de développement durable.

4) PISCINE INTERCOMMUNALE A PALAISEAU



- À l'intérieur : 770 m² de bassins
 - ✓ 1 bassin sportif avec 8 lignes d'eau de 25mètres de longueur,
 - ✓ 1 bassin de 190 m² réservé aux loisirs et à la détente avec toboggan, jets hydromassants, bains bouillonnants...
 - ✓ 1 bassin de 50 m² pour les tout petits avec mini toboggan, champignon d'eau, etc. pour découvrir l'eau en s'amusant,
 - ✓ 1 zone de remise en forme avec spa, hammam, jacuzzi, sauna, relaxation...
 - ✓ des vestiaires collectifs pour l'accueil des classes ou des clubs, des vestiaires individuels pour le grand public.
- À l'extérieur
 - ✓ 1 bassin de loisirs de 200m² avec champignons d'eau, geysers, banquette à bulles...
 - ✓ 1 aire de jeux d'eau,
 - ✓ 4300m² de plages végétales avec une aire de jeux,
 - ✓ 300 m² de plages minérales.

Dans le cahier des charges, une attention particulière a été portée aux qualités environnementales du futur équipement.

La livraison de l'équipement est prévue pour fin 2012.
Ouverture au public juin 2013

5) LIBRE PAROLE – QUESTIONS DIVERSES

→ Que devient le terrain de la station Shell ?

↳ **M. Danel** : Le terrain est la propriété de Shell qui cherche à le vendre.

→ Les sols sont ils toujours pollués ?

↳ **M. Danel** : Il est de notoriété publique que les sites des stations essence sont pollués. Nous savons que Shell a fait le nécessaire à la fermeture de la station pour que la pollution



ne s'aggrave pas (dégazage des cuves, neutralisation des canalisations, ...). Selon le principe pollueur/payeur, Shell est responsable de la dépollution du site selon un Plan de Gestion qui a été transmis aux services de l'Etat. Ce Plan de Gestion n'a pas encore été validé.

→ Suite à Saclay, il va y avoir une augmentation du trafic, que peut-on faire ?

↳ **Mme Digard** : Au niveau du transport, la CAPS est entrain d'augmenter l'offre, avec :
- Bus en accordéon
- TCSP
- Covoiturage

Au niveau communal, on essaye de développer les circulations douces. Avec la signalisation des chemins, des sentiers dans Orsay.

→ Et où en est le projet de vélib ?

↳ **Mme Digard** : Ils ont mis le projet de côté, trop cher.

→ J'ai lu dans la presse, qu'il était attendu 50 000 étudiants en 2014, mais où vont-ils être logés ?

↳ **Mme Digard** : La mairie ne maîtrise pas grand-chose, puisque c'est un projet de l'Etat.

→ Il y a un problème de dangerosité rue de Courtaboeuf, pendant la période scolaire. Les véhicules arrivent vite dans ce passage étroit, alors qu'il y a des piétons. Que peut faire la mairie ?

↳ **Mme Digard** : Je vous propose de réunir dans une salle, les représentant des parents, les riverains, la directrice de l'établissement, la police municipale, les services techniques. Mais avant les agents vont travailler sur le problème et ensuite vous apporter lors de la réunion, des propositions.

6) AGENDA

Annnonce des prochains évènements :

- **Conseils municipaux**
 - ✓ **Mercredi 21 mars**
 - à 20h30 en salle du conseil (Mairie)
 -
- **Elections présidentielle et législatives**
 - ✓ **Les dimanche 22 avril et 6 mai 2012**
 - ✓ **Les dimanches 10 et 17 juin 2012**

MERCI POUR VOTRE ATTENTION ET VOTRE PRESENCE

